

Habilitation LFPI

Héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux

DESCRIPTION

Habilitation nécessaire à l'obtention de l'accréditation au posé sur l'aire de Paris – LFPI.
Etude des points d'entrée et de sortie du transit parisien (carte 1/100 000ème).

CONDITIONS D'ADMISSION

- Ouvert à tous : LAPL(H), PPL(H) ou CPL(H).
- Avoir la qualification de l'aéronef avec lequel vous souhaitez réaliser cette formation.
- L'habilitation « Aire de posé exigüe » n'est pas obligatoire pour suivre cette formation, car l'Héliport n'est pas une DZ, mais c'est un plus.

CONTENU DE LA FORMATION

Partie théorique :

- analyse détaillée de la carte VAC,
- analyse des points d'entrée et de sortie de la carte itinéraire hélicoptère (1/100 000ème),
- étude des spécificités de l'intégration à Toussus / transit parisien au départ et à l'arrivée (points NH / WH5).

Partie en vol :

Elle se déroule en 2 sessions de vol afin de faire les approches dans les 4 configurations en fonction de la direction et de la force du vent.
Visite de la tour et organisation pour l'emport de pax au départ de LFPI (badge etc.)

DUREE DE LA FORMATION

Prévoir 2 jours environ.

PIECES A FOURNIR

- Pièce d'identité
- Licences
- Médical

TARIFS

Devis personnalisé sur demande comprenant :

- 4 posés à LFPI entre 37€ et 49€ (taxes d'atterrissage ADP calculées en fonction du type de machine utilisée)
- 1,5 heure de vol environ pour réaliser toutes les approches. Le montant de cette prestation sera calculé selon le coût horaire en instruction de l'hélicoptère utilisé.
- 2 heures de cours théoriques : 130€



RETROUVEZ NOS AUTRES FORMATIONS

1. Licence pilote privé hélicoptère LAPL(H)
2. Licence pilote privé hélicoptère PPL(H)
3. Cours théoriques LAPL / PPL pour les hélicoptères et avions
4. Licence de pilote professionnel hélicoptère CPL(H) intégré
5. Licence de pilote professionnel hélicoptère CPL(H) modulaire
6. Cours théoriques CPL / ATPL pour les hélicoptères et les avions
7. Qualification instructeur de vol hélicoptère FI(H)
8. Prorogation et renouvellement de qualification FI(H)
9. Reconnaissance aire de posé exigüe
10. Qualification au vol de nuit
11. Stage de Sécurité Robinson (SSR)
12. Habilitation héliport LFPI
13. Conversion de licences étrangères
14. Qualifications de Type sur les hélicoptères suivants :
 - a) Robinson R22
 - b) Cabri G2
 - c) Hughes 269/300
 - d) Bell 47
 - e) Hughes 269/300
 - f) Robinson R44 (Raven / Cadet / Raven II)
 - g) Robinson R66
 - h) Alouette 2
 - i) Alouette 3 / Lama
 - j) Gazelle
 - k) Bell 206
 - l) Colibri EC120B
 - m) Ecureuil Monoturbine AS350/EC130
 - n) Ecureuil Biturbine AS355
15. Stage recyclage FI – TRI - IRI
16. FCL.0.55 – Compétences linguistiques (Anglais)

